

Information réglementée

Rapport financier semestriel - premier semestre 2007

Paris, le 28 août 2007 – Le Conseil d'Administration d'Ipsen (Euronext : IPN), présidé par Jean-Luc Bélingard, s'est réuni ce jour pour arrêter les comptes du premier semestre 2007.

Le chiffre d'affaires du Groupe a atteint 463,2 millions d'euros, en hausse de 7,6% par rapport à la même période en 2006, tiré par les performances de Somatuline[®], NutropinAq[®] et Dysport[®] et par de bonnes performances des produits de gastroentérologie à l'international. Le chiffre d'affaires du Groupe a subi au premier semestre 2007 un effet prix négatif de 6,9 millions d'euros, suite notamment à des baisses de prix administratives.

Les autres produits de l'activité se sont élevés à 35,5 millions d'euros au premier semestre 2007, en baisse de 23,8% par rapport au premier semestre 2006. Le premier semestre 2007 a été marqué par l'arrêt des facturations des prestations de R&D dans le cadre d'alliance avec des tiers, principalement au titre du contrat signé avec Roche pour le développement de BIM 51077.

Les produits des activités ordinaires se sont donc élevés à 498,6 millions d'euros, en augmentation de 4,5% par rapport au premier semestre 2006.

Les dépenses de R&D se sont élevées à 88,4 millions d'euros, en augmentation de 5,4% par rapport au premier semestre 2006, malgré la baisse de la prise en charge des coûts de Recherche et Développement de certains produits (notamment le BIM 51077) par des tiers dans le cadre de partenariats. Ceci a impliqué une augmentation des dépenses de R&D autofinancées par le Groupe.

Le résultat opérationnel s'est élevé à 112,9 millions d'euros au premier semestre 2007, en hausse de 4,2% par rapport au premier semestre 2006, malgré l'impact négatif important des baisses de prix dans les principaux pays d'Europe de l'Ouest, et la réduction des autres produits de l'activité. Il atteint 24,4% des ventes, comparé à 25,2% l'année dernière.

Le taux effectif d'impôt du Groupe s'est élevé à 27,3% du résultat avant impôt des activités poursuivies, et hors quote-part dans le résultat des entreprises associées, à comparer avec un taux effectif d'impôt publié de 18,7% pour le premier semestre 2006, et avec un taux effectif récurrent de 25,0% sur cette même période.

La quote-part dans le résultat des entreprises associées a représenté -3,5 millions d'euros (-4,6 millions de dollars), correspondant en totalité à la quote-part du Groupe dans les pertes de Tercica Inc., établies selon les normes IFRS, au cours du premier semestre 2007. Tercica Inc. est mise en équivalence dans les comptes du Groupe depuis octobre 2006.

Le résultat consolidé s'est élevé à 78,2 millions d'euros, est en baisse de 11,6%, contre 88,5 millions d'euros en juin 2006.

Le flux net de trésorerie lié à l'activité a représenté 47,3 millions d'euros pour le premier semestre 2007, à comparer à 130,2 millions d'euros au cours de la même période en 2006 où le Groupe avait bénéficié d'importants encaissements dans le cadre de ses partenariats. Au 30 juin 2007, le montant de **la trésorerie nette**¹ du Groupe s'élève à 198,4 millions d'euros, à comparer à une trésorerie nette de 193,3 millions d'euros au 30 juin 2006.

La somme des paiements échelonnés déjà encaissés et non encore reconnus en résultat représentait un total de 192,7 millions d'euros, contre 94,3 millions d'euros au 30 juin 2006.

¹Trésorerie nette : trésorerie, équivalents de trésorerie ainsi que les titres de placements de trésorerie après déduction des concours et emprunts bancaires, autres passifs financiers et après réintégration des instruments financiers

Comparaison des ventes consolidées des deuxièmes trimestres et premiers semestres de 2007 et 2006 :

Répartition géographique du chiffre d'affaires

Pour les deuxièmes trimestres et premiers semestres 2007 et 2006, la répartition géographique du chiffre d'affaires du Groupe se présente comme suit :

	2 ^e trimestre			6 premiers mois		
(en milliers d'euros)	2007	2006	% variation	2007	2006	% variation
France	92 801	87 018	6,6%	177 594	176 042	0,9%
Espagne	14 080	13 206	6,6%	28 089	27 108	3,6%
Italie	15 557	18 253	- 14,8%	34 115	35 034	- 2,6%
Allemagne	11 432	9 797	16,7%	23 118	21 336	8,4%
Royaume-Uni	10 325	8 371	23,3%	20 106	16 125	24,7%
Principaux pays d'Europe de l'Ouest	144 195	136 645	5,5%	283 022	275 645	2,7%
Autres pays d'Europe	53 433	48 436	10,3%	106 090	93 324	13,7%
Asie	20 250	17 343	16,8%	41 116	35 118	17,1%
Autres pays du reste du monde	18 593	16 372	13,6%	32 936	26 520	24,2%
Reste du monde	38 843	33 715	15,2%	74 052	61 638	20,1%
Chiffre d'affaires Groupe	236 471	218 796	8,1%	463 164	430 607	7,6%

Au deuxième trimestre 2007, les ventes dans les **principaux pays d'Europe de l'Ouest** se sont élevées à 144,2 millions d'euros, en hausse de 5,5% sur la période (deuxième trimestre 2006, 136,7 millions d'euros). Au premier semestre, les ventes dans les principaux pays d'Europe de l'Ouest se sont élevées à 283,0 millions d'euros, en hausse de 2,7% sur la période, soutenues par une forte croissance de Décapeptyl[®] en Allemagne et de Dysport[®] et Décapeptyl[®] au Royaume-Uni, en partie pénalisées par un effet prix négatif en Italie et en France. Les ventes dans cette région ont représenté 61,1% des ventes du Groupe comparées à 64,0% un an plus tôt.

France – Au deuxième trimestre 2007, le chiffre d'affaires a atteint 92,8 millions d'euros, en hausse de 6,6% sur la période (deuxième trimestre 2006, 87,0 millions d'euros), profitant du lancement d'Adavance[™] en avril 2007 et d'une performance satisfaisante de Dysport[®], Somatuline[®], Nisis[®] et Nisisco[®], Forlax[®] et Smecta[®]. Au premier semestre 2007, la forte croissance des produits de médecine de spécialité a été pénalisée par des ventes Tanakan[®] en retrait de 5,2 points sur la période et par un effet prix négatif sur Ginkor Fort[®] suite à la baisse de prix appliquée en mars 2006. Le poids de la France dans le chiffre d'affaires consolidé du groupe continue de diminuer, représentant 38,3% des ventes totales du groupe contre 40,9% un an plus tôt.

Espagne – Au deuxième trimestre 2007, le chiffre d'affaires a atteint 14,1 millions d'euros, en hausse de 6,6% sur la période (deuxième trimestre 2006, 13,2 millions d'euros), tiré par la forte croissance de Somatuline[®] et de NutropinAq[®]. Au premier semestre 2007, le chiffre d'affaires a augmenté de 3,6% sur la période grâce à une croissance en volume à deux chiffres de Somatuline[®] et NutropinAq[®], en dépit d'une baisse des ventes de Décapeptyl[®], en repli de 2,6% sur la période.

Italie – Au deuxième trimestre 2007, le chiffre d'affaires a atteint 15,6 millions d'euros, en baisse de 14,8% sur la période (deuxième trimestre 2006, 18,3 millions d'euros), affecté par un effet prix négatif se montant à 1,8 millions d'euros sur la période, combinant une baisse de prix règlementaire de 5% effective dès octobre 2006 et une érosion des prix liée à une distribution en milieu hospitalier plus importante, affectant principalement les ventes de Décapeptyl[®] et NutropinAq[®]. Au premier semestre 2007, le chiffre d'affaires, en repli de 2,6% sur la période, est affecté par un effet négatif sur les prix impactant la croissance en volume de 10,6 points.

Allemagne – Au deuxième trimestre 2007, le chiffre d'affaires a atteint 11,4 millions d'euros, en hausse de 16,7% sur la période (deuxième trimestre 2006, 9,8 millions d'euros), grâce à une bonne performance de tous les produits. Au premier semestre 2007, le chiffre d'affaires a atteint 23,1 millions d'euros, en hausse de 8,4% sur la période. Les bonnes performances de Décapeptyl[®] et NutropinAq[®] ont en partie été affectées par une baisse des volumes de Dysport[®], dont les ventes avaient été exceptionnellement élevées au premier semestre 2006, les grossistes constituant des stocks supplémentaires, anticipant alors un changement de la législation modifiant ainsi, à leur défaveur, les conditions commerciales.

Royaume-Uni – Au deuxième trimestre 2007, le chiffre d'affaires a atteint 10,3 millions d'euros, en hausse de 23,3% sur la période (deuxième trimestre 2006, 8,4 millions d'euros), favorisé par une croissance à deux chiffres de tous les produits. Au premier semestre 2007, le chiffre d'affaires au Royaume-Uni était en hausse de 24,7% sur la période, alimenté notamment par une forte croissance de Décapeptyl[®] avec des ventes plus que doublant sur la période.

- Au deuxième trimestre 2007, le chiffre d'affaires généré dans les **autres pays d'Europe** a atteint 53,4 millions d'euros, en hausse de 10,3% sur la période (deuxième trimestre 2006, 48,4 millions d'euros). Au premier semestre 2007, le chiffre d'affaires généré par les autres pays d'Europe a atteint 106,1 millions d'euros, en hausse de 13,7% sur la période (premier semestre 2006, 93,3 millions d'euros). Au cours de la même période, les ventes dans cette région représentaient 22,9% des ventes consolidées du Groupe, contre 21,7% un an plus tôt.
- Au deuxième trimestre 2007, le chiffre d'affaires dans le **reste du monde** a atteint 38,9 millions d'euros, en hausse de 15,2% sur la période (deuxième trimestre 2006, 33,7 millions d'euros). Au premier semestre 2007, les ventes générées dans le reste du monde ont atteint 74,1 millions d'euros, en hausse de 20,1% sur la période (premier semestre 2006, 61,6 millions d'euros), tirées par une bonne performance de Dysport[®] au Brésil et de Smecta[®] en Chine. Au cours de cette même période, les ventes dans cette région ont représenté 16,0% des ventes totales consolidées du Groupe, contre 14,3% un an plus tôt.

Ventes par domaine thérapeutique et par produit

Le tableau suivant présente le chiffre d'affaires par domaine thérapeutique et par produit pour les deuxièmes trimestres et premiers semestres 2007 et 2006:

	2 ^e trimestre			6 premiers mois		
(en milliers d'euros)	2007	2006	% variation	2007	2006	% variation
Oncologie	57 057	58 038	- 1,7%	118 202	113 584	4,1%
<i>dont Décapepty^{®(1)}</i>	57 051	58 010	- 1,7%	118 186	113 526	4,1%
Endocrinologie	32 006	27 404	16,8%	63 527	52 356	21,3%
<i>dont Somatuline^{®(1)}</i>	25 608	23 722	8,0%	50 824	45 482	11,7%
<i>NutropinAq^{®(1)}</i>	5 795	3 325	74,3%	11 537	6 251	84,6%
Désordres neuromusculaires	35 048	28 907	21,2%	63 567	55 820	13,9%
<i>Dysport^{®(1)}</i>	35 048	28 907	21,2%	63 567	55 820	13,9%
Médecine de spécialité	124 111	114 349	8,5%	245 296	221 760	10,6%
Gastro-entérologie	44 214	38 812	13,9%	86 751	79 156	9,6%
<i>dont Smecta[®]</i>	22 156	19 551	13,3%	45 019	40 805	10,3%
<i>Forlax[®]</i>	13 420	11 463	17,1%	25 317	23 046	9,9%
Troubles cognitifs	33 092	32 652	1,3%	64 115	64 508	- 0,6%
<i>dont Tanakan[®]</i>	33 092	32 652	1,3%	64 115	64 508	- 0,6%
Cardio-vasculaire	25 938	24 733	4,9%	48 171	48 557	- 0,8%
<i>dont Nisis[®] et Nisisco[®]</i>	13 205	11 919	10,8%	25 006	22 938	9,0%
<i>Ginkor Fort[®]</i>	11 772	11 041	6,6%	20 170	22 419	- 10,0%
Autres Médicaments	1 902	918	107,2%	2 872	2 242	28,1%
<i>dont Adroavance[™]</i>	1 184		0,0%	1 184		0,0%
Médecine générale	105 146	97 115	8,3%	201 910	194 463	3,8%
Chiffre d'affaires total médicaments	229 257	211 464	8,4%	447 206	416 223	7,4%
Activités liées aux médicaments	7 214	7 332	- 1,6%	15 958	14 384	10,9%
Chiffre d'affaires Groupe	236 471	218 796	8,1%	463 164	430 607	7,6%

(1) produits à base de peptides ou de protéines

Note : pour une meilleure lisibilité, à compter du 1er janvier 2007, le Groupe Ipsen a choisi de présenter la rubrique de ventes « autres médicaments » au sein des produits de médecine générale. Ces ventes représentent 1,9 millions d'euros au deuxième trimestre 2007 comparé à 0,9 million d'euros un an plus tôt. Cette modification de présentation n'a aucun impact sur le chiffre d'affaires du Groupe ; les données 2006 sont présentées sous le même format.

Au deuxième trimestre 2007, les ventes de produits de **médecine de spécialité** ont atteint 124,1 millions d'euros, en hausse de 8,5% sur la période (deuxième trimestre 2006, 114,4 millions d'euros), représentant 52,5% des ventes consolidées du Groupe, contre 52,3% un an plus tôt. Au premier semestre 2007, les ventes de produits de médecine de spécialité ont atteint 245,3 millions d'euros, en hausse de 10,6% sur la période (premier semestre 2006, 221,8 millions d'euros), représentant 53,0% des ventes consolidées du Groupe, contre 51,5% un an plus tôt. Cette performance est liée en particulier aux fortes croissances des franchises endocrinologie et désordres neuromusculaires.

- **En oncologie**, les ventes de **Décapeptyl**[®] ont atteint 57,0 millions d'euros au deuxième trimestre 2007, soit une baisse de 1,7% sur la période (deuxième trimestre 2006, 58,0 millions d'euros) principalement liée à un effet de prix négatif en Italie et en Pologne, représentant 3,1 points de croissance et pénalisant les bonnes performances observées en Allemagne, au Royaume-Uni et en Europe Centrale. Au premier semestre 2007, les ventes de Décapeptyl[®] affichent une croissance de 4,1%, alimentée par de fortes ventes au Moyen Orient, en Allemagne, en Chine et en Europe Centrale, en dépit de l'impact prix négatif décrit précédemment.
- **En endocrinologie**, le chiffre d'affaires a atteint 32,0 millions d'euros au second trimestre 2007, en hausse de 16,8% sur la période (deuxième trimestre 2006, 27,4 millions d'euros). NutropinAq[®] a continué d'afficher de fortes croissances dans sa quatrième année de commercialisation avec un chiffre d'affaires représentant 18,1% du chiffre d'affaires du trimestre en endocrinologie, contre 12,1% un an plus tôt.

Somatuline[®] -- Le chiffre d'affaires de Somatuline[®] s'est élevé à 25,6 millions d'euros au deuxième trimestre 2007, en hausse de 8,0% sur la période (deuxième trimestre 2006, 23,7 millions d'euros). Au premier semestre 2007, les ventes de Somatuline[®] s'élèvent à 50,8 millions d'euros, en hausse de 11,7% sur la période poursuivant une tendance de forte croissance.

NutropinAq[®] -- Au deuxième trimestre 2007, le chiffre d'affaires a atteint 5,8 millions d'euros, en hausse de 74,3% sur la période (deuxième trimestre 2006, 3,3 millions d'euros), avec de forts taux de croissance sur tous les marchés où le produit a été commercialisé, en dépit d'un impact prix négatif significatif en Italie. Au premier semestre 2007, le chiffre d'affaires de NutropinAq[®] s'élève à 11,5 millions d'euros, en hausse de 84,6% sur la période.

- **Dans le domaine des désordres neuromusculaires**, les ventes de **Dysport**[®] ont atteint 35,0 millions d'euros au deuxième trimestre 2007, en hausse de 21,2% sur la période (deuxième trimestre 2006, 28,9 millions d'euros), soutenues principalement par une croissance à deux chiffres en Europe Centrale et de l'Est, au Royaume-Uni et en Allemagne. Au premier semestre 2007, les ventes de Dysport[®] s'élèvent à 63,6 millions d'euros, en hausse de 13,9% sur la période.

Au deuxième trimestre 2007, les ventes de produits de **médecine générale** ont atteint 105,2 millions d'euros, en hausse de 8,3% sur la période (deuxième trimestre 2006, 97,1 millions d'euros) et ont été pénalisées par les résultats de Ginkor Fort[®] en France. Hors Ginkor Fort[®], les ventes des produits de médecine générale se sont élevées à 93,4 millions d'euros, en hausse de 8,5% sur la période (deuxième trimestre 2006, 86,1 millions d'euros), soutenues par de fortes ventes en dehors des principaux pays d'Europe de l'Ouest, et plus spécifiquement sur les produits de gastro-entérologie, ainsi que par le lancement d'Adrovan[™] en France.

- **En gastro-entérologie**, le chiffre d'affaires s'est élevé à 44,2 millions d'euros, en hausse de 13,9% sur la période (deuxième trimestre 2006, 38,8 millions d'euros).

Smecta[®] -- Au deuxième trimestre 2007, le chiffre d'affaires s'élève à 22,2 millions d'euros, en hausse de 13,3% sur la période (deuxième trimestre 2006, 19,6 millions d'euros), due à de fortes ventes en Europe Centrale, en Chine et, dans une moindre mesure, en France. Au premier semestre 2007, les ventes de Smecta[®] s'élèvent à 45,0 millions d'euros, en hausse de 10,3% sur la période, encouragées par de fortes ventes en Chine, en Europe de l'Ouest et Europe Centrale. Les ventes de Smecta[®] hors de France représentent 72,0% des ventes Smecta au premier semestre, contre 68,8% un an plus tôt.

Forlax[®] -- Au deuxième trimestre 2007, les ventes ont atteint 13,4 millions d'euros, en hausse de 17,1% sur la période (deuxième trimestre 2006, 11,5 millions d'euros). Les ventes de Forlax[®] en France (représentant 74,4% des ventes totales de Forlax[®]), sont en progression de 9,9% tandis que sur les autres marchés, les ventes progressent de 44,3% sur la période. Au premier semestre 2007, les ventes de Forlax[®] s'élèvent à 25,3 millions d'euros, en hausse de 9,9% sur la période.

- **Dans le domaine du traitement des troubles cognitifs**, le chiffre d'affaires de **Tanakan®** s'est élevé à 33,1 millions d'euros pour le deuxième trimestre, en progression de 1,3% sur la période (deuxième semestre 2006, 32,7 millions d'euros). Les fortes croissances en Algérie, au Vietnam, en Russie, en Roumanie et en Chine ont été presque entièrement compensées par la baisse des ventes en France, représentant par ailleurs 68,3% des ventes totales de Tanakan® au deuxième trimestre 2007 comparé à 69,6% un an plus tôt. Au premier semestre 2007, les ventes de Tanakan® s'élèvent à 64,1 millions d'euros, en retrait de 0,6%, principalement liée à une baisse de volumes en France.
- **Dans le domaine cardio-vasculaire**, le chiffre d'affaires a atteint 25,9 millions d'euros au deuxième trimestre 2007, en hausse de 4,9% sur la période (deuxième trimestre 2006, 24,7 millions d'euros). Au premier semestre 2007, le chiffre d'affaires a atteint 48,2 millions d'euros, en repli de 0,8% sur la période.

Nisis® et Nisisco® -- Au deuxième trimestre 2007, le chiffre d'affaires a atteint 13,2 millions d'euros, en hausse de 10,8% sur la période (deuxième trimestre 2006, 11,9 millions d'euros). Pour le premier semestre 2007, le chiffre d'affaires a atteint 25,0 millions d'euros, en progression de 9,0% sur la période. Les ventes de Nisis® et Nisisco® sont restées soutenues malgré un fort contexte concurrentiel, avec une progression continue des parts de marché.

Ginkor Fort® -- Au deuxième trimestre, les ventes de Ginkor Fort® ont atteint 11,8 millions d'euros, en hausse de 6,6% sur la période (deuxième trimestre 2006, 11,0 millions d'euros). Le produit a bénéficié d'une active campagne de communication envers les pharmacies concernant la suppression de Ginkor Fort® de la liste des produits remboursés en France à compter de janvier 2008. Au premier semestre, le chiffre d'affaires de 20,2 millions d'euros est en repli de 10,0% sur la période en dépit de bonnes performances au deuxième trimestre.

- **Les autres médicaments** ont généré un chiffre d'affaires de 1,9 millions d'euros au deuxième trimestre, contre 0,9 millions d'euros l'année précédente grâce au lancement, en France, d'**Adrovanse™**, en avril 2007 générant 1,2 millions d'euros de ventes. Au premier semestre 2007, le chiffre d'affaires atteint 2,9 millions d'euros, en hausse de 28,1% sur la période.

Au deuxième trimestre 2007, le chiffre d'affaires des **activités liées aux médicaments** (ventes de principes actifs et de matières premières) est en repli de 1,6% à 7,2 millions d'euros. La baisse de chiffre d'affaires est principalement due à une baisse de ventes de principes actifs en Corée du sud. Au premier semestre 2007, le chiffre d'affaires des activités liées aux médicaments s'élève à 16,0 millions d'euros, en hausse de 10,9% sur la période, comparé à un premier semestre 2006 particulièrement faible. Cette croissance a été principalement alimentée par de fortes ventes en Suisse et en Corée du sud, en dépit d'un léger déclin en Allemagne et Égypte.

Comparaison du résultat consolidé du premier semestre 2007 avec celui du premier semestre 2006 :

	30 juin 2007		30 juin 2006		Variation juin 2007/ juin 2006
	(en milliers d'euros)	% du chiffre d'affaires	(en milliers d'euros)	% du chiffre d'affaires	
Chiffre d'affaires	463 164	100,0%	430 607	100,0%	7,6%
Autres produits de l'activité	35 472	7,7%	46 569	10,8%	-23,8%
Produits des activités ordinaires	498 636	107,7%	477 176	110,8%	4,5%
Coût de revient des ventes	(98 101)	-21,2%	(88 879)	-20,6%	10,4%
Frais de recherche et développement	(88 351)	-19,1%	(83 817)	-19,5%	5,4%
Frais commerciaux, généraux et administratifs	(199 560)	-43,1%	(188 000)	-43,7%	6,1%
Autres produits et charges opérationnels	295	0,1%	(8 298)	-1,9%	-103,6%
Coûts liés à des restructurations	8	Ns	189	Ns	-95,8%
Résultat opérationnel	112 927	24,4%	108 371	25,2%	4,2%
- produit de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	5 910	-	2 767	-	
- Coût de l'endettement financier brut	(815)	-	(1 208)	-	
Coût de l'endettement financier net	5 095	1,1%	1 559	0,4 %	
Autres produits et charges financiers	(3 877)	-0,8%	(1 202)	-0,3%	
Impôts sur le résultat	(31 123)	-6,7%	(20 280)	-4,7%	
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	(3 462)	-0,7%	-	-	
Résultat des activités poursuivies	79 560	17,2%	88 448	20,5%	-10,0%
Résultat des activités non poursuivies	(1 340)	-0,3%	33	ns	
Résultat consolidé	78 220	16,9%	88 481	20,5%	-11,6%
- dont part attribuable aux actionnaires d'Ipsen S.A.	77 990		88 144		
- dont part revenant aux intérêts minoritaires	230		337		

Autres produits de l'activité

Les autres produits de l'activité se sont élevés à 35,5 millions d'euros au premier semestre 2007, en diminution de 23,8% par rapport à juin 2006, où ils avaient atteint 46,6 millions d'euros.

Le détail de l'évolution de ce poste est le suivant :

(en milliers d'euros)	30 juin 2007	30 juin 2006	Variation	
			juin 2007 / juin 2006	
			en valeur	%
Analyse par type de produits				
- Redevances perçues	23 970	21 865	2 105	9,6%
- Produits forfaitaires - licences	8 538	10 845	(2 307)	-21,3%
- Autres (produits de co-promotion, refacturations)	2 964	13 859	(10 895)	-78,6%
Total	35 472	46 569	(11 097)	-23,8%

- Les **redevances perçues** sont principalement constituées des redevances enregistrées au titre de la licence Kogenate[®], qui se sont élevées à 22,8 millions d'euros au premier semestre 2007, en hausse de 13,1% par rapport à celles enregistrées au premier semestre 2006, où elles n'avaient atteint que 20,2 millions d'euros. Le premier semestre 2007 est particulièrement élevé du fait du report sur celui-ci d'une partie des redevances dues au titre du dernier trimestre 2006.
- Les **produits forfaitaires liés aux accords de licences** représentent principalement la reconnaissance, étalée *pro-rata-temporis* sur la durée des contrats correspondants, des montants perçus au titre de ceux-ci. Au premier semestre 2007, ils comprennent principalement les produits relatifs aux accords avec Medicis sur Reloxin[®], avec Recordati sur Tenstaten[®] et avec Roche sur BIM 51077 (analogue du GLP-1). Les produits forfaitaires enregistrés au premier semestre 2006 comprenaient principalement la reconnaissance accélérée de paiements échelonnés reçus par le Groupe à la suite de la rupture de l'accord de distribution de Reloxin[®] signé avec Inamed.
- Les **autres revenus** se sont élevés à 3,0 millions d'euros au premier semestre 2007, en baisse de 78,6% par rapport à ceux, très élevés, enregistrés au premier semestre 2006, où ils avaient atteint 13,9 millions d'euros. Le premier semestre 2007 a été marqué par l'arrêt des facturations des prestations de R&D au titre du contrat pour le développement de BIM 51077, les travaux de développement étant désormais menés par Roche, et au titre de l'accord avec Genentech sur une nouvelle formulation de l'hormone de croissance, dont la phase de recherche s'est achevée fin 2006. Les autres revenus enregistrés au premier semestre 2006 avaient quand à eux bénéficié de l'enregistrement des effets de la résiliation en avril 2006 du contrat de co-promotion Zoxan[®] signé avec Pfizer.

Coût de revient des ventes

Au premier semestre 2007, le *coût de revient des ventes* s'est élevé à 98,1 millions d'euros, soit 21,2% du chiffre d'affaires contre 20,6% à la même période en 2006. Il a été affecté par les effets négatifs des baisses de prix enregistrées au cours du 1^{er} semestre 2007, qui n'ont pu être compensés par l'augmentation de l'activité, ni par l'amélioration de la productivité. La forte croissance des ventes des produits provenant de licences signées avec des tiers, et des activités liées aux médicaments, a également contribué à atténuer les effets favorables du mix-produit.

Frais liés à la recherche et au développement

Le tableau ci-dessous présente une comparaison des frais de Recherche et Développement au cours des premiers semestres 2007 et 2006 :

(en milliers d'euros)	30 juin 2007	30 juin 2006	Variation juin 2007 / juin 2006	
			en valeur	%
Analyse par type de frais				
- Recherche et développement liés aux médicaments ⁽¹⁾	71 908	70 645	1 263	1,8%
- Développement industriel ⁽²⁾	13 545	10 218	3 327	32,6%
- Développement stratégique ⁽³⁾	2 898	2 954	(56)	-1,9%
Total	88 351	83 817	4 534	5,4%

- (1) La recherche liée aux médicaments vise l'identification de nouvelles molécules, la détermination de leurs caractéristiques biologiques et le développement de leurs processus de fabrication à petite échelle. Le développement pharmaceutique permet d'amener des molécules actives à l'état de médicaments enregistrés, ainsi qu'améliorer les produits existants ou de rechercher de nouvelles indications thérapeutiques liées à ceux-ci. Les coûts relatifs aux brevets sont également inclus dans ce type de frais.
- (2) Le développement industriel comprend les études chimiques, biotechniques et des études du processus de développement visant l'industrialisation de la production à petite échelle de molécules créées par des laboratoires de recherche.
- (3) Le développement stratégique comprend les frais encourus pour rechercher des licences relatives à de nouveaux produits ou à établir de nouveaux accords de partenariats.

Les frais liés à la recherche et au développement ont progressé de 5,4%, passant de 83,8 millions d'euros, soit 17,6% des produits des activités ordinaires (19,5% du chiffre d'affaires) à fin juin 2006 à 88,4 millions d'euros, soit 17,7% des produits des activités ordinaires (19,1% du chiffre d'affaires) pour le premier semestre 2007.

- Les principaux projets de Recherche et Développement conduits au cours de la période ont porté sur la préparation du dépôt du dossier d'enregistrement de Dysport® et auprès de la Food and Drug Administration (FDA) aux États-Unis ainsi que sur les essais de phase III d'une formulation retard de Triptoréline, interrompus depuis lors. Au premier semestre 2006, le développement du produit BIM 51077 conduit en partenariat avec Roche (désormais pris en charge par ce dernier depuis son Opt-in) et la préparation du dossier d'enregistrement de Somatuline® Autogel® auprès de la FDA avaient représenté une part significative des dépenses de Recherche et Développement du Groupe.
- Dans le domaine du développement industriel, l'augmentation des dépenses en juin 2007 par rapport au premier semestre 2006 est principalement liée aux coûts relatifs à la préparation des inspections conduites par la FDA (Food and Drug Administration) dans certains des sites industriels du Groupe dans le cadre de l'examen de la demande d'enregistrement de Somatuline® Autogel®, déposé en décembre 2006 ainsi que de Dysport® dont le dossier devrait être déposé fin 2007 aux États-Unis.

Frais commerciaux, généraux et administratifs

Le tableau ci-dessous présente une comparaison des frais commerciaux, généraux et administratifs au cours des premiers semestres 2007 et 2006 :

(en milliers d'euros)	30 juin 2007	30 juin 2006	Variation	
			juin 2007 / juin 2006 en valeur	%
Analyse par type de frais				
Redevances payées	17 869	15 839	2 030	12,8%
Taxes et contributions réglementaires	6 386	7 548	(1 162)	-15,4%
Autres frais commerciaux	135 532	127 221	8 311	6,5%
Frais commerciaux	159 787	150 608	9 179	6,1%
Frais généraux et administratifs	39 773	37 392	2 381	6,4%
Total	199 560	188 000	11 560	6,1%

La croissance des *frais commerciaux, généraux et administratifs* a été contenue, pour n'augmenter que de 6,1% au premier semestre 2007 (199,6 millions d'euros), soit 43,1% du chiffre d'affaires contre 43,7% au cours du 1^{er} semestre 2006.

- Les *frais commerciaux* se sont élevés à 159,8 millions d'euros, soit 34,5% du chiffre d'affaires pour le premier semestre 2007, en augmentation de 6,1% par rapport à juin 2006 où ils s'étaient élevés à 150,6 millions d'euros, soit 35,0% du chiffre d'affaires. Cette progression est inférieure à celle du chiffre d'affaires sur la même période, malgré une croissance significative des redevances payées aux tiers :
 - Les redevances payées sur le chiffre d'affaires des produits commercialisés par le Groupe se sont élevées à 17,9 millions d'euros pour le premier semestre 2007, en hausse de 12,8% par rapport à juin 2006, en raison de la croissance des ventes des produits correspondants.
 - Les taxes et contributions réglementaires pour la période sont en baisse de 15,4% et s'établissent à 6,4 millions d'euros, en raison principalement de la baisse en 2007 de 1,76% à 1,0% du taux d'une taxe assise sur le chiffre d'affaires réalisé en France.
 - Les autres frais commerciaux (frais de marketing et de force de vente du Groupe), ont progressé de 6,5% par rapport à juin 2006, pour s'établir à 135,5 millions d'euros, soit 29,3% du chiffre d'affaires, contre 127,2 millions d'euros en juin 2006, soit 29,5% du chiffre d'affaires. Cette légère décroissance en valeur relative est la résultante d'une croissance soutenue des frais notamment dans les pays d'Europe centrale, la Chine, la Corée, l'Algérie, le Mexique et certains pays d'Europe de l'Ouest, accompagnant une croissance très forte de leurs ventes.
- Les *frais généraux et administratifs* ont progressé de 6,4% pour s'établir à 39,8 millions d'euros, en croissance de 2,4 millions d'euros par rapport à juin 2006. Cette hausse, inférieure à la croissance des ventes, reflète notamment l'augmentation de certains postes de dépenses au niveau des services centraux du Groupe, ainsi que le renforcement et l'adaptation de certaines structures administratives du Groupe compte tenu de la croissance du chiffre d'affaires en particulier sur les marchés internationaux.

Autres produits et charges opérationnels

Les *autres produits et charges opérationnels* enregistrés par le Groupe au premier semestre 2007 ne sont pas significatifs, alors qu'au cours de la même période en 2006 ils comprenaient une charge de 8,4 millions d'euros, correspondant essentiellement au paiement par le Groupe à Inamed d'un montant non récurrent de 10 millions de dollars américains pour recouvrer tous les droits sur Reloxin[®] aux États-Unis, au Canada et au Japon.

Résultat opérationnel

Du fait des éléments visés ci-avant, le résultat opérationnel du Groupe au premier semestre 2007 s'est élevé à 112,9 millions d'euros, soit 22,6% des produits des activités ordinaires et 24,4% du chiffre d'affaires, en hausse de 4,2% par rapport au premier semestre 2006 où il avait représenté 22,7% des produits des activités ordinaires et 25,2% du chiffre d'affaires du Groupe.

Le résultat opérationnel du premier semestre 2007 n'a pas comporté d'éléments non récurrents, alors qu'au premier semestre 2006, le résultat opérationnel récurrent du Groupe après exclusion des charges non récurrentes avait représenté 116,7 millions d'euros, soit 24,5% des produits des activités ordinaires et 27,1% du chiffre d'affaires du Groupe. Sur cette base, le résultat opérationnel récurrent du Groupe au premier semestre 2007 est en léger recul de 3,3% par rapport au 1^{er} semestre 2006.

Information sectorielle: répartition géographique du résultat opérationnel

En application de la norme IAS 14 «information sectorielle», le premier niveau d'information sectorielle est présenté par zone géographique de destination des ventes, le Groupe Ipsen opérant dans un secteur unique, à savoir la recherche et développement, la production et la vente de médicaments.

Le tableau ci-dessous fournit aux 30 juin 2007 et 2006, l'analyse du chiffre d'affaires, des produits des activités ordinaires et du résultat opérationnel par zone géographique :

	30 juin 2007		30 juin 2006		Variation juin 2007 / juin 2006	
	(en milliers d'euros)	%	(en milliers d'euros)	%	(en milliers d'euros)	%
Principaux pays d'Europe de l'Ouest (1)						
Chiffre d'affaires	283 022	100,0%	275 645	100,0%	7 377	2,7%
Produits des activités ordinaires	286 612	101,3%	286 345	103,9%	267	0,1%
Résultat opérationnel	112 303	39,7%	113 110	41,0%	(807)	-0,7%
Autres Pays d'Europe						
Chiffre d'affaires	106 090	100,0%	93 324	100,0%	12 766	13,7%
Produits des activités ordinaires	106 090	100,0%	93 324	100,0%	12 766	13,7%
Résultat opérationnel	42 538	40,1%	40 372	43,3%	2 166	5,4%
Reste du Monde						
Chiffre d'affaires	74 052	100,0%	61 638	100,0%	12 414	20,1%
Produits des activités ordinaires	74 052	100,0%	61 638	100,0%	12 414	20,1%
Résultat opérationnel	28 240	38,1%	24 375	39,5%	3 865	15,9%
Total alloué						
Chiffre d'affaires	463 164	100,0%	430 607	100,0%	32 557	7,6%
Produits des activités ordinaires	466 754	100,8%	441 307	102,5%	25 446	5,8%
Résultat opérationnel	183 081	39,5%	177 857	41,3%	5 224	2,9%
Total non alloué(2)						
Produits des activités ordinaires	31 882	6,4%	35 869	7,5%	(3 987)	-11,1%
Résultat opérationnel	(70 154)	-62,1%	(69 486)	-64,1%	(668)	1,0%
Total Ipsen						
Chiffre d'affaires	463 164	100,0%	430 607	100,0%	32 557	7,6%
Produits des activités ordinaires	498 636	107,7%	477 176	110,8%	21 460	4,5%
Résultat opérationnel	112 927	24,4%	108 371	25,2%	4 556	4,2%

(1) France, Espagne, Italie, Allemagne et Royaume-Uni

(2) A compter du 1^{er} janvier 2007, le Groupe a pu allouer plus finement aux régions certains de ses coûts centraux de contrôle de ses marchés internationaux antérieurement non alloués.

- **Dans les Principaux Pays d'Europe de l'Ouest**, le chiffre d'affaires du premier semestre 2007 n'a progressé que de 2,7% par rapport à la même période en 2006. Cette évolution résulte principalement des baisses de prix mises en œuvre par les pouvoirs publics, principalement en France et en Italie.

Les produits des activités ordinaires progressent de 0,1%, l'activité générée par Artotec® au cours du premier semestre 2007 n'ayant pas totalement compensé les effets de l'arrêt en 2006 du contrat de co-promotion Zoxan® signé avec Pfizer. Ainsi, le résultat opérationnel reste en retrait de 0,7% sur la période à 112,3 millions d'euros, représentant 39,7% des ventes, contre 113,1 millions d'euros au premier semestre 2006, où il représentait 41% des ventes.

- **Dans les Autres Pays d'Europe**, (autres pays d'Europe de l'Ouest ainsi que les pays d'Europe de l'Est), le chiffre d'affaires est en hausse de 13,7% au premier semestre 2007, comparé à la même période en 2006. Le résultat opérationnel augmente dans le même temps de 5,4% et s'établit à 42,5 millions d'euros, contre 40,4 millions d'euros sur la même période en 2006, représentant respectivement 40,1% et 43,3% des ventes. La zone a été affectée au cours des six premiers mois de 2007 par une allocation géographique plus précise des coûts centraux de contrôle des marchés internationaux, qui n'avaient pas été alloués en 2006. A règle d'allocation constante la croissance du résultat opérationnel au premier semestre 2007 aurait été de 9,4% par rapport au 1^{er} semestre 2006. En outre, la part dans cette zone des activités liées, qui présentent une rentabilité moindre, a augmenté, passant de 4,2 à 5,5% du chiffre d'affaires aux premiers semestres 2006 et 2007 respectivement.
- **Dans le Reste du Monde**, où le Groupe commercialise la plupart de ses produits au travers de distributeurs et d'agents, à l'exception de quelques pays où il est directement présent, au premier semestre 2007 le chiffre d'affaires est en forte croissance de 20,1% par rapport au 1^{er} semestre 2006. Dans le même temps le résultat opérationnel a atteint 28,2 millions d'euros, en progression de 15,9% par rapport à la même période en 2006. Comme décrit plus haut, le résultat opérationnel de la zone été affecté par une allocation géographique plus précise des coûts centraux de contrôle des marchés internationaux. A règle d'allocation constante, la croissance du résultat opérationnel du premier semestre 2007 aurait été de 21,3% par rapport à celui de la même période en 2006.
- **Le résultat opérationnel non alloué** s'est élevé pour le premier semestre 2007 à (70,2) millions d'euros, stable comparés aux (69,5) millions d'euros enregistrés sur la même période en 2006. Ce résultat opérationnel non alloué comprend :
 - des produits à hauteur de 31,9 millions d'euros, à comparer aux 35,9 millions d'euros enregistrés au premier semestre 2006. Les produits sont principalement constitués des redevances enregistrées au titre de la licence Kogenate[®] ainsi que la reconnaissance, étalée *prorata-temporis* sur la durée des licences correspondantes, des montants perçus au titre de celles-ci ; au premier semestre 2007, ils comprennent principalement les produits relatifs aux accords avec Medicis sur Reloxin[®], avec Recordati sur Tenstaten[®] et avec Roche sur BIM 51077. Les produits forfaitaires enregistrés au premier semestre 2006 comprenaient la reconnaissance accélérée de paiements échelonnés reçus par le Groupe à la suite de la rupture de l'accord de distribution de Reloxin[®] signé avec Inamed., ainsi que l'enregistrement du prix de cession à un tiers des droits relatifs à un produit mineur du Groupe.
 - des frais liés à la Recherche et au Développement pour 80,8 millions d'euros, à comparer à 75,5 millions sur la même période en 2006.
 - des frais commerciaux, généraux et administratifs non répartis représentant 21,5 millions d'euros, stables par rapport aux 21,8 millions d'euros constatés en juin 2006, du fait essentiellement des effets de l'allocation géographique plus précise de certains coûts au premier semestre 2006, comme décrit plus haut.
 - d'autres produits opérationnels s'élevant, au 30 juin 2007, à 0,3 million d'euros. En 2006, les autres produits et charges opérationnels représentaient une charge de 8,3 millions d'euros, comprenant principalement le montant versé à Inamed en mars 2006 pour recouvrer tous les droits sur Reloxin[®].

Coût de l'endettement financier net et Autres éléments financiers

- Le coût de l'endettement financier net représente un produit de 5,1 millions d'euros au premier semestre 2007, à comparer à un produit de 1,6 million d'euros à fin juin 2006. Cette évolution positive reflète l'amélioration continue de la trésorerie nette du Groupe sur la période.
- Les autres éléments financiers représentent une charge de 3,9 millions d'euros au 30 juin 2007 (30 juin 2006 : 1,2 million d'euros) et comprennent principalement :

- Pour 1,5 million d'euros une charge résultant de la réévaluation au 30 juin 2007 selon la norme IAS 39 de la juste valeur des instruments financiers, warrant et option de conversion, mis en place à l'occasion de l'acquisition de Tercica Inc. en octobre 2006.
- Pour 1,0 million d'euros de pertes de changes (30 juin 2006 : 0,5 million d'euros), principalement liées à la réévaluation à fin juin 2007 pour 1,2 million d'euros de l'obligation convertible de Tercica Inc. libellée en dollars américains souscrite par le Groupe en octobre 2006.

Impôts sur le résultat

Au 30 juin 2007, le taux effectif d'impôt du Groupe s'élève à 27,3% du résultat avant impôts des activités poursuivies et hors quote-part de résultat des entreprises associées, à comparer avec un taux effectif d'impôt publié de 18,7% pour le premier semestre 2006, et avec un taux effectif récurrent de 25,0% sur cette même période. Le taux effectif d'impôt du premier semestre 2007 n'est pas influencé de façon matérielle par des éléments fiscaux non-récurrents.

Le taux effectif du premier semestre 2006 avait bénéficié de l'effet non récurrent de l'utilisation, au Royaume-Uni, de pertes reportables ("capital losses") antérieurement non reconnues d'un montant de 6,9 millions d'euros. En outre, le crédit d'impôt recherche en France en 2006 avait bénéficié d'une modification des règles de calcul publiées au cours de l'année 2006, alors que le crédit d'impôt recherche en 2007 a été calculé sur une base inchangée. Enfin, la charge d'impôt du premier semestre 2007 a supporté une diminution de la valeur de l'actif d'impôt différé constaté en Hollande à la suite de la baisse du taux d'imposition dans ce pays de 29,6% à 25,5% au cours du premier semestre 2007.

Quote-part dans le résultat des entreprises associées

La quote-part dans le résultat des entreprises associées représente (3,5) millions d'euros ((4,6) millions de dollars), correspondant en totalité à la quote-part du Groupe dans les pertes de Tercica Inc., résultant des comptes établis selon les normes IFRS, à la fin du premier semestre 2007. Tercica Inc. a débuté la commercialisation d'Increlex™ en janvier 2006, et a enregistré 3,1 millions de dollars de chiffre d'affaires au premier semestre 2007. Le coût de revient des ventes s'est élevé sur cette même période à 2,8 millions de dollars. Les coûts de recherche et de développement se sont élevés sur cette période à 8,9 millions de dollars, et correspondent au coût de la poursuite des études cliniques sur le traitement des déficiences primaires en IGF-1, sévères et non sévères, ainsi qu'aux coûts de développement industriel. Les frais commerciaux, généraux et administratifs se sont élevés à 21,8 millions de dollars au premier semestre 2007 et reflètent les actions entreprises dans le cadre du lancement d'Increlex™. Compte tenu de la trésorerie nette dont dispose Tercica Inc., qui s'élevait à 67,5 millions de dollars au 30 juin 2007, le coût de l'endettement financier net a représenté au premier semestre 2007 un produit de 4,1 millions de dollars. Enfin, le Groupe a constaté au premier semestre 2007 un produit d'impôt de 10,4 millions de dollars sur la perte avant impôts de 25,9 millions de dollars supportée au cours de cette période par Tercica Inc.

Résultat des activités poursuivies

Du fait des éléments ci-dessus, le résultat des activités poursuivies au premier semestre 2007 a diminué de 10,0% passant de 88,5 millions d'euros en juin 2006 à 79,6 millions d'euros au premier semestre 2007. Ce résultat représente 17,2% du chiffre d'affaires et 16,0% des produits des activités ordinaires à comparer à 20,5% du chiffre d'affaires et 18,5% des produits des activités ordinaires en juin 2006. Hors incidence de l'acquisition de Tercica Inc.² le résultat des activités poursuivies du Groupe au premier semestre 2007 s'est élevé à 85,3 millions d'euros, en baisse de 3,5% par rapport à juin 2006.

² incluant les impacts des obligations convertibles et des warrants dans le résultat financier et la quote-part de perte dans le résultat net de Tercica Inc.

Résultat des activités non poursuivies

Le résultat net de l'activité relative aux produits de médecine générale en Espagne cédée à FAES en 2005, s'est élevé à (1,3) million d'euros au premier semestre 2007 contre un résultat quasiment nul pour la même période en 2006. Cette perte a accompagné la fermeture au premier trimestre 2007 du site de production industrielle de Barcelone, qui avait poursuivi, depuis la cession de cette activité, la fabrication des produits conformément aux accords signés avec l'acquéreur.

Résultat consolidé

Du fait des éléments détaillés ci-dessus, le résultat consolidé est en baisse de 11,6%, à 78,2 millions d'euros (part attribuable aux actionnaires d'Ipsen S.A. : 78,0 millions d'euros) contre 88,5 millions d'euros (part attribuable aux actionnaires d'Ipsen S.A. : 88,1 millions d'euros) en juin 2006. Les résultats consolidés représentent respectivement 16,9% et 20,5% du chiffre d'affaires.

Paiements échelonnés encaissés et non encore reconnus dans le compte de résultat du Groupe

Au premier semestre 2007, la somme des paiements échelonnés déjà encaissés par le Groupe et non encore reconnus en résultat représentait un total de 192,7 millions d'euros, contre 94,3 millions d'euros au 30 juin 2006.

Ces produits seront reconnus dans les résultats futurs du Groupe comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Paiements échelonnés encaissés et non encore reconnus des périodes se terminant au :	
	30 juin 2007	30 juin 2006
Total	192,7	94,3
Ces produits seront reconnus dans le temps comme suit :		
Au 2 ^{ème} semestre de l'année N	8,3	4,0
Sur l'année N+1	17,2	8,0
Sur les années N+2 et suivantes	167,2	82,3

TRÉSORERIE ET CAPITAUX

Le tableau des flux de trésorerie consolidés montre une variation négative de la trésorerie au cours du premier semestre de l'exercice 2007 de 63,7 millions d'euros à comparer à une augmentation de 24,2 millions d'euros au cours de la même période en 2006. Le premier semestre 2006 avait bénéficié de l'encaissement de 85,4 millions d'euros versés par Medicis dans le cadre de la licence de distribution de Reloxin®.

La trésorerie générée par les activités non poursuivies s'est élevée à 2,2 millions d'euros sur la période (contre 1,6 million d'euros pour la même période en 2006).

ANALYSE DU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR LE PREMIER SEMESTRE 2007 ET 2006

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2007	30 juin 2006
- Marge brute d'autofinancement avant variation de BFR	112 590	89 558
- (Augmentation) / Diminution du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(65 298)	40 616
· Flux net de trésorerie dégagé par l'activité	47 292	130 174
- Flux net d'investissements	(30 671)	(25 204)
- Autres éléments		
- Dépôts versés	(4 338)	-
- Variation des titres placement de trésorerie	(12 063)	-
· Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(47 072)	(25 204)
· Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(66 104)	(82 358)
· Flux net de trésorerie lié aux activités non poursuivies	2 173	1 604
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	(63 711)	24 216
Trésorerie à l'ouverture	283 743	200 564
Incidence des variations du cours des devises	9	(17)
Trésorerie à la clôture	220 041	224 763

Flux net de trésorerie lié à l'activité

Au cours du premier semestre 2007, la marge brute d'autofinancement s'est élevée à 112,6 millions d'euros, à comparer à 89,6 millions d'euros pour la période précédente. La marge brute d'autofinancement du premier semestre 2006 avait notamment été affectée par une augmentation des créances d'impôts différés essentiellement due à l'enregistrement d'un actif d'impôt différé sur le paiement échelonné reçu de Medicis.

Le besoin en fonds de roulement lié à l'activité a augmenté au cours du premier semestre 2007 de 65,3 millions d'euros, alors qu'il avait diminué de 40,6 millions d'euros au cours de la même période en 2006. Cette évolution au cours du premier semestre 2007 est liée aux éléments suivants :

- o Le solde des autres actifs et passifs constitue une dette diminuant de 9,6 millions sur le premier semestre 2007 alors qu'elle avait augmenté de 58,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2006. Au cours du premier semestre 2007, le Groupe a enregistré des produits constatés d'avance à hauteur de 15 millions d'euros reçus dans le cadre de ses partenariats avec Roche et avec Galderma. Ces produits ont été compensés en partie par la reconnaissance au compte de résultat de 8,5 millions d'euros au titre des accords passés principalement avec Medicis, Roche, Tercica Inc. et Recordati et par l'évolution des autres créances et dettes d'exploitation marquée par des paiements significatifs au cours du semestre de taxes diverses et de primes d'assurances.

- o Les stocks ont augmenté au premier semestre 2007 (croissance de 7,7 millions d'euros) comparés à juin 2006 (croissance de 3,4 millions d'euros) notamment du fait de la mise en place du stock d'AdavanceTM dans le cadre de l'accord de Co-marketing en janvier 2007 entre le Groupe et le laboratoire pharmaceutique MSD. Les crédits clients ont augmenté de 17,9 millions d'euros notamment du fait de l'augmentation de l'activité sur les marchés internationaux, alors qu'au cours des six premiers mois de 2006 les crédits clients avaient augmenté de 30,4 millions d'euros principalement dû au fait de la modification des conditions de règlement de certains clients en France. Les crédits fournisseurs ont quant à eux diminué de 5,6 millions d'euros, notamment du fait du règlement d'honoraires facturés en 2006 et réglés au cours du premier semestre 2007.
- o La dette d'impôt sur le premier semestre 2007 a diminué de 24,4 millions d'euros principalement du fait de la baisse de la charge d'impôt du Groupe, les acomptes versés au cours de la période, calculés sur la base du résultat fiscal de 2006, étant supérieurs à la charge réelle d'impôt à la fin de la période. Au 30 juin 2006, cette dette d'impôt s'était accrue de 34,1 millions d'euros, essentiellement constituée par l'impôt généré par le produit reçu de Medicis, et par le solde de la dette d'impôt sur les sociétés du Groupe en France au titre du premier semestre 2006.

Le flux net de trésorerie lié à l'activité représente en conséquence 47,3 millions d'euros pour le premier semestre 2007, à comparer à 130,2 millions d'euros au cours de la même période en 2006 où le Groupe avait bénéficié d'importants encaissements dans le cadre de ses partenariats.

Flux net de trésorerie lié aux investissements.

Au 30 juin 2007, le flux net de trésorerie lié aux investissements s'analyse en deux composantes principales :

- ▶ Une composante reflétant les flux nets d'investissements stricto sensu,
- ▶ Une composante reflétant d'autres éléments.

Le flux net de trésorerie utilisé pour les investissements stricto sensu a représenté 30,7 millions d'euros, à comparer à un flux de 25,2 millions d'euros pour la même période en 2006. Ce flux comprend principalement des acquisitions d'immobilisations, nettes de cessions, représentant 20,4 millions d'euros au premier semestre 2007, (14,4 millions d'euros en juin 2006), ainsi qu'une augmentation du besoin en fonds de roulement lié aux opérations d'investissement de 8,2 millions d'euros au 30 juin 2007 alors que celui-ci s'était accru de 7,0 millions d'euros au cours du premier semestre 2006.

- o Au premier semestre 2007, les acquisitions d'immobilisations corporelles, s'élevant à 16,4 millions d'euros, ont principalement été constituées d'investissements nécessaires au maintien en l'état de l'outil industriel du Groupe, ainsi que de certains investissements de capacité tels que notamment les 4,9 millions d'euros consacrés à la nouvelle unité de fabrication secondaire de Dysport[®] sur le site de Wrexham.
- o Au cours de la même période, l'acquisition des actifs incorporels s'est élevée à 4,6 millions d'euros, comprenant notamment le premier paiement échelonné relatif à l'acquisition à la société Erasmus MC d'un brevet.
- o L'augmentation de 8,2 millions d'euros du besoin en fonds de roulement lié aux opérations d'investissement constatée au 30 juin 2007 est principalement due à la mise en paiement au cours du premier semestre 2007 de dettes sur immobilisations comptabilisées en fin d'exercice 2006, essentiellement en France et en Angleterre.

Le flux net de trésorerie utilisé à d'autres éléments représente :

- o A hauteur de 4,3 millions d'euros des dépôts de garantie versés par le Groupe dans le cadre du contrat de bail de son futur siège social, ainsi que pour garantir des prêts publics à long terme qui lui sont accordés en Espagne dans le cadre de son activité de recherche.

- o A hauteur de 12,1 millions d'euros de placements que le Groupe a, dans le cadre d'une politique de gestion de trésorerie active, décidé d'investir en titres offrant une rémunération plus attractive que les SICAV monétaires, tout en conservant une faible volatilité.

Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement.

Au premier semestre 2007, le flux net de trésorerie utilisé dans le cadre des opérations de financement représente un emploi net de 66,1 millions d'euros à comparer à un emploi net de 82,4 millions d'euros sur la même période en 2006. Au cours du premier semestre 2007, le Groupe a versé 50,4 millions d'euros de dividendes à ses actionnaires, tout comme il l'avait fait sur la même période en 2006. Il a mobilisé 3,1 millions sur ses lignes de crédit, dont il utilise au 30 juin 2007 un montant de 8,4 millions d'euros alors qu'au cours du premier semestre 2006, le Groupe avait remboursé 31,1 millions d'euros sur ces mêmes lignes dont l'encours s'élevait à 6,6 millions d'euros. Le Groupe a par ailleurs utilisé 18 millions d'euros au cours du premier semestre 2007 afin de financer son programme de rachat d'actions.

Flux net de trésorerie lié aux activités non poursuivies.

Au 30 juin 2007, la trésorerie générée par les activités non poursuivies s'élève à 2,2 millions d'euros, résultant de la réduction du besoin en fonds de roulement lié aux activités de médecine générale en Espagne cédées en octobre 2005. En juin 2006, elle s'élevait à 1,6 million d'euros.

ANALYSE DE LA TRESORERIE NETTE ³

(En milliers d'euros)	30 juin 2007	30 juin 2006
Disponibilités	30 927	22 796
Valeurs mobilières de placement	184 009	195 229
Dépôts à terme rémunérés	6 185	8 130
Trésorerie et équivalents de trésorerie	221 121	226 155
Titres de placement de trésorerie ⁴	12 063	-
	233 184	226 155
Concours bancaires courants - Bilan Passif	(1 080)	(1 392)
Trésorerie nette à la clôture	232 104	224 763
Non courant		
Emprunts bancaires	8 397	6 621
Autres passifs financiers	16 194	16 245
Courant		
Emprunts bancaires	6 350	6 350
Passifs financiers	2 820	2 286
Endettement	33 761	31 502
Instrument dérivé	(32)	-
TRESORERIE NETTE	198 375	193 261

Au 30 juin 2007, le montant de la trésorerie nette du Groupe s'élève à 198,4 millions d'euros, à comparer à une trésorerie nette de 193,3 millions d'euros au 30 juin 2006. Le Groupe dispose en outre au 30 juin 2007 de lignes de crédit d'un montant total de 206,7 millions d'euros, d'une durée de trois ans, dont il n'utilise que 8,4 millions d'euros à comparer à une utilisation de 6,6 millions d'euros au 30 juin 2006. Les montants fin juin 2007 des ratios définis dans les contrats de crédit correspondants, à savoir, d'une part, le ratio Dette Nette sur Fonds Propres et, d'autre part, le ratio Dette Nette sur EBITDA⁵, n'ont pas de signification compte tenu de la situation de trésorerie nette positive du Groupe à cette date.

³ Trésorerie nette : Trésorerie et équivalents de trésorerie et titres de placement de trésorerie sous déduction des concours et emprunts bancaires, autres passifs financiers et après réintégration des instruments financiers.

⁴ Les actifs « titres de placement de trésorerie » correspondent à des titres OPCVM détenus à des fins de transactions et destinés à être cédés dans un futur proche ; Ils sont inclus dans le calcul de la trésorerie nette du Groupe.

⁵ EBITDA : Résultat opérationnel avant amortissements et provisions.

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

Faits marquants du premier semestre 2007

Au cours du premier semestre 2007, Ipsen a franchi d'importantes étapes stratégiques pour son développement :

- Le 15 janvier 2007, Ipsen a annoncé que l'agence réglementaire américaine, la Food and Drug Administration (FDA), a accepté le dépôt de sa demande d'autorisation de mise sur le marché (New Drug Application, NDA) pour Somatuline® Autogel® (60, 90, 120 mg) aux États-Unis ; présenté en formulation à libération prolongée de 28 jours, ce médicament est destiné au traitement des patients souffrant d'acromégalie. Cette acceptation signifie le début du processus d'examen de la NDA avec une date de fin du premier examen (« prescription drug user fee act ») du dossier prévue pour le 30 août 2007. Si la FDA accepte l'enregistrement du produit, le partenaire d'Ipsen, Tercica Inc., commercialisera Somatuline® Autogel® aux États-Unis. Somatuline® Autogel® a reçu l'autorisation de mise sur le marché au Canada le 17 juillet 2006, et y est actuellement lancé par Tercica Inc., dans le cadre de son accord de licence de distribution avec Ipsen, détenteur des droits du produit.
- Le 24 janvier 2007 - Ipsen a annoncé avoir acquis la demande de brevet international déposée le 13 avril 2006 par le Centre Médical Erasmus de l'Université de Rotterdam (Erasmus MC) aux Pays-Bas, concernant la co-administration d'un analogue de la somatostatine et d'un antagoniste de l'hormone de croissance pour le traitement de l'acromégalie. La demande s'appuie sur les résultats cliniques du Professeur van der Lely, Responsable de l'endocrinologie au Service de Médecine Interne à Erasmus MC. Les données cliniques préliminaires suggèrent que le traitement de l'acromégalie associant les administrations d'un(des) analogue(s) de la somatostatine à libération prolongée mensuellement et de pegvisomant par voie sous-cutanée de manière hebdomadaire est efficace, pourrait améliorer l'observance thérapeutique des patients et réduire largement les coûts de traitement de certains patients. Selon les termes de l'accord, Ipsen paiera à Erasmus MC un montant initial de 1,25 million d'euros et jusqu'à 8,75 millions d'euros en paiements échelonnés additionnels sous certaines conditions, notamment d'enregistrement des brevets et d'autorisation de mise sur le marché du produit dans l'indication correspondante.
- Le 25 janvier 2007, le conseil d'administration, a décidé de procéder à la couverture de 533 334 options d'achat d'actions octroyées en application des dispositions des articles L.225-177 et suivants du Code de Commerce dans le cadre de son programme de rachat d'actions mis en place le 2 juin 2006. Dans ce cadre la Société a conclu avec un établissement financier un contrat portant sur la mise en œuvre de ce programme. En couverture de garantie de l'ensemble de ses obligations au titre de ce contrat, Ipsen S.A. constitue un Gage-Espèces en faveur de l'établissement financier. Un montant de 6 millions d'euros a été versé par Ipsen S.A. à la date de signature du contrat, soit le 19 février 2007. Ipsen S.A. a également versé à l'établissement un montant complémentaire de 6 millions d'euros à chacune des deux dates suivantes : le 4 avril 2007 et le 18 mai 2007. A la date de livraison, et au plus tard le 4 septembre 2007, la propriété (ainsi que les risques et avantages) des actions rachetées par l'établissement financier sera transférée à Ipsen S.A. au prix convenu de rachat.
- Le 30 janvier 2007, Ipsen et MSD ont annoncé la conclusion d'un accord de co-marketing selon lequel MSD concède à Ipsen les droits d'exploitation en France d'Adrovanse™, une association fixe d'alendronate monosodique et de colécalciférol (vitamine D3) à prise hebdomadaire, indiquée dans le traitement de l'ostéoporose post-ménopausique chez les patientes à risque d'insuffisance en vitamine D. Adrovanse™ réduit le risque de fractures vertébrales et de la hanche. MSD exploite actuellement cette spécialité sous le nom de Fosavance®. Aux termes du contrat, MSD fournira le médicament à Ipsen qui en assure le marketing et la commercialisation sous le nom d'Adrovanse™ en France depuis le mois d'avril 2007.
- Le 23 février 2007, Ipsen a annoncé qu'il a été mis fin au contrat de liquidité confié à Exane BNP Paribas le 16 janvier 2006. Au 23 février 2007, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité : 46 838 titres (1 259 939,79 euros). A partir du 26 février 2007 et pendant une période de 12 mois renouvelable par tacite reconduction, Ipsen a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AFEI approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers par décision du 22 mars 2005 à Natexis Bleichroder, filiale de Natixis.

Pour la mise en oeuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité : 46 838 titres (1 259 939,79 euros). Il est rappelé que lors du dernier bilan, au 31 décembre 2006, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité : 38 062 titres (1 556 211,98 euros).

- Le 24 février 2007, Ipsen et Galderma ont signé un accord de partenariat pour le développement, la promotion et la distribution de la toxine botulique de type A d'Ipsen pour son utilisation dans les indications de médecine esthétique en Europe et dans certains autres territoires. Selon les termes de ce partenariat, Ipsen a confié à Galderma les droits exclusifs de développement, promotion et distribution d'une formulation spécifique pour les indications de médecine esthétique de son produit à base de toxine botulique de type A dans l'Union européenne, la Russie et certains pays du Moyen Orient et d'Europe de l'Est, ainsi que les droits sur les formulations ultérieures. Ipsen a également accordé à Galderma des droits de première négociation pour les pays du reste du monde pour les indications de médecine esthétique, à l'exception des États-Unis, du Canada et du Japon. Galderma versera à Ipsen un paiement initial de 10 millions d'euros et jusqu'à 20 millions d'euros supplémentaires si certaines conditions sont remplies, telles que l'obtention d'autorisations de mises sur le marché et les lancements dans certains territoires. En outre, Galderma versera à Ipsen un montant additionnel, qui reste à déterminer, en contrepartie de l'octroi des droits en Russie. Ipsen sera responsable de la fabrication et fournira le produit fini à Galderma à un prix déterminé. De plus, Galderma paiera à Ipsen des redevances assises sur son chiffre d'affaires. Le total de ces deux postes représentera environ 40% des ventes nettes de Galderma. Cet accord est conclu pour une période initiale expirant en septembre 2019 et sera reconduit pendant une durée totale de 30 ans sous réserve de la réalisation d'une condition.
- Le 10 mai 2007, Ipsen a annoncé le lancement d'Adroavance™, un nouveau traitement de l'ostéoporose post-ménopausique, faisant suite à la publication au *Journal Officiel* de son inscription sur la liste des médicaments remboursables aux assurés sociaux.
- Le 25 mai 2007, Ipsen annonce que le Comité des médicaments à usage humain (CHMP) de l'Agence européenne des médicaments (EMA) a publié un avis favorable recommandant d'autoriser la commercialisation d'Increlex® (mécasermine) 10 mg/ml, solution injectable.
- Le 6 juin 2007, l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du Groupe Ipsen s'est réunie sous la présidence de Jean-Luc Bélingard, Président-Directeur Général, en présence des membres du Conseil d'Administration et de la direction du Groupe. Toutes les résolutions soumises à l'Assemblée Générale ont été approuvées, notamment la distribution d'un dividende de 60 centimes d'euro par action, qui a été mis en paiement à cette même date.
- Le 11 juin 2007, Ipsen annonce que les données préliminaires obtenues lors de l'essai de phase III en cours avec la formulation 4 mois étudiée de triptoréline n'ont pas permis de démontrer le maintien, chez tous les patients, de la concentration plasmatique de triptoréline au taux attendu sur une période de 4 mois. En conséquence, Ipsen a décidé de ne pas réaliser la seconde injection comme prévu par le protocole.
- Le 27 juin 2007, Ipsen annonce la conclusion d'un accord de licence avec PregLem SA, une société biopharmaceutique spécialisée dans le traitement des affections gynécologiques bénignes et de l'infertilité. Selon les termes de l'accord, Ipsen accorde à PregLem les droits mondiaux de développement et de commercialisation d'une gamme sélectionnée de molécules, dans certaines indications spécifiques de la médecine reproductive.

Les gouvernements européens ont continué à mettre en place en 2006 diverses mesures afin de limiter les dépenses de santé. Ces décisions ont pu et pourront avoir un impact sur le chiffre d'affaires et les résultats du Groupe. Ces mesures administratives comprennent notamment :

- En France, le prix de Ginkor Fort® a été réduit de 15% en février 2006. Ginkor Fort® a généré 38,2 millions d'euros de ventes en France en 2006. Le 25 janvier 2006, les autorités françaises ont annoncé leur décision de réduire le taux de remboursement de Ginkor Fort® de 35% à 15% à compter du 1^{er} février 2006 et jusqu'au 31 décembre 2007 puis de supprimer Ginkor Fort® de la liste des médicaments remboursables à compter du 1^{er} janvier 2008.
- Le prix de NutropinAq® a également été réduit en France de 7% le 1^{er} Août 2006 suite à une décision du Comité Économique des Produits de Santé (CEPS).

- Les autorités françaises de santé ont également annoncé pour le produit Artotec® de Pfizer, dont la promotion a été confiée à Ipsen en 2006, une baisse du taux de remboursement de 65% à 35% et une baisse de prix de 7% à compter du 1^{er} janvier 2007.
- En Italie, suite à l'annulation en octobre 2005 de la baisse de prix de 6,8% effective depuis juin 2004, une nouvelle baisse de prix de 4,4% (applicable sur l'ensemble des produits remboursables) a été instaurée le 16 janvier 2006. Une baisse de prix supplémentaire de 1,0% au bénéfice des grossistes-répartiteurs a également été mise en place. Par ailleurs, le gouvernement a annoncé une réduction de prix de 0,6% sur le prix des médicaments (à compter du 1^{er} juillet 2006) suivi d'une seconde baisse de 5,0% effective au 1^{er} octobre 2006.

Par ailleurs, en 2007, certains gouvernements ont pris des mesures complémentaires pour réduire les dépenses de santé, qui ont ou auront un impact sur la situation financière du Groupe :

- Le 26 octobre 2006, le Ministre de la Santé et des Solidarités a décidé de maintenir la prise en charge de 35% par l'Assurance Maladie Obligatoire en France des vasodilatateurs, dont Tanakan®. Par ailleurs, le Ministre a saisi le *Comité Économique des Produits de Santé* pour qu'une baisse de prix allant jusqu'à 20% soit appliquée sur ces médicaments dès la fin du mois de janvier 2007. Le 15 juin 2007, une baisse de prix de 10% sur Tanakan® applicable au 1^{er} juillet 2007 en France a été publiée au *Journal Officiel*.

Enfin de façon favorable, la loi de financement de la sécurité sociale pour 2007 a réduit le taux de contribution assise sur le chiffre d'affaires des laboratoires pharmaceutiques à 1,0% à compter du 1^{er} janvier 2007, contre 1,76% en 2006.

Évènements postérieurs à la clôture du 30 juin 2007

- Dans le cadre de l'accord signé entre eux le 10 juillet 2007, relatif au développement puis à la commercialisation d'un produit combinant IGF-1 et Hormone de Croissance, Tercica et Genentech sont convenus de la souscription par Genentech de 708 591 actions Tercica nouvellement émises pour un montant total de 4 M\$. En application des droits préférentiels de souscription prévus par les accords signés par le Groupe avec Tercica en Juillet 2006, Ipsen a acquis le 30 Juillet 2007 519.101 actions supplémentaires de Tercica au prix unitaire de 5,63\$ par action, soit au total environ 2,9 M\$, représentant son prorata dans cette augmentation de capital.
- Aux Etats-Unis, un essai clinique de phase III, menée contre placebo sur 120 patients souffrant de torticolis spasmodique (étude 051) a montré des résultats cliniques positifs et a rempli tous ses critères principaux. Il s'agit de la seconde étude clinique pivotale positive sur Dysport® dans l'indication « torticolis spasmodique » et Ipsen se prépare donc pour l'enregistrement de son dossier de demande d'autorisation de mise sur le marché auprès de la FDA. En Europe, un essai clinique de phase II (pour la posologie) randomisé en double aveugle, contre placebo a été mené sur 381 patients européens présentant une douleur spécifique dans le dos appelée « douleurs musculo-fasciculaires ». L'étude a montrée que si Dysport® était très bien toléré jusqu'à la plus forte dose administrée, son efficacité ne pouvait être concluante de manière globale. En revanche, par opposition aux résultats globaux, des résultats statistiquement significatifs et cohérents prouvant l'efficacité ont été observés sur un nombre défini de patients, dans un centre particulier. Ceci pourrait amener le Groupe à penser que le choix de patients avec un grand nombre de "points trigger", l'usage concomitant d'analgésiques ainsi que les techniques d'injection pourraient influencer les résultats des études cliniques. Ipsen est par conséquent en cours de revue de ces résultats afin de décider des potentielles futures étapes de développement dans cette indication.
- Le 9 août 2007, Ipsen a annoncé que la Commission Européenne venait d'accorder l'autorisation de mise sur le marché d'Increlex® (mécasermine) 10 mg/ml solution injectable dans l'Union européenne. Le médicament est destiné au traitement à long terme des retards de croissance chez l'enfant et l'adolescent présentant un déficit primaire sévère en IGF-1 (IGFD primaire sévère). Increlex® a reçu le statut de médicament orphelin dans l'Union européenne le 22 mai 2006. L'autorisation de mise sur le marché européenne garantit à Increlex® une exclusivité de commercialisation de dix ans dans le traitement de l'insuffisance sévère primaire en IGF-1.

Ipsen a reçu de Tercica, en octobre 2006 les droits de développement et de distribution d'Increlex® en Europe et dans certains autres territoires et se prépare maintenant à son lancement à partir d'octobre 2007 dans les pays de l'Union européenne. Selon les termes de l'accord, l'autorisation de mise sur le marché d'Increlex® dans l'Union Européenne déclenche le paiement intermédiaire par Ipsen de 15 millions d'euros (environ 20 millions de dollars US) en faveur de Tercica.

- Le 23 août 2007, Ipsen a annoncé la conclusion d'un accord aux termes duquel Ipsen a cédé au groupe GTF les autorisations de mise sur le marché de Ginkor Fort® pour la France, Monaco et Andorre à compter du 1er janvier 2008. Ipsen a également accordé une licence exclusive des marques correspondantes avec possibilité de transfert de propriété de ces marques à GTF à l'issue de la licence.

Selon l'accord, GTF versera à Ipsen 10,5 millions d'euros auxquels viendront s'ajouter des paiements supplémentaires liés à l'évolution du marché pour cette classe de produits en 2008. Ipsen fournira le produit fini à GTF pour une période initiale de cinq ans, avec un possible renouvellement, et continuera à commercialiser le produit en dehors de la France, Monaco et Andorre.

Facteurs de risque

Le Groupe exerce son activité dans un environnement qui connaît une évolution rapide et fait naître pour le Groupe de nombreux risques dont certains échappent à son contrôle. Les risques et incertitudes présentés ci-dessous ne sont pas les seuls auxquels le Groupe doit faire face et le lecteur est invité à prendre connaissance du Document de Référence 2006 du Groupe, disponible sur son site web (www.ipsen.com).

- Le Groupe dépend de la fixation du prix des médicaments et du possible retrait de certains médicaments de la liste des produits remboursables par les gouvernements et par les autorités réglementaires compétentes des pays dans lesquels le Groupe opère.
- De nombreux produits que le Groupe développe sont encore aux tous premiers stades de développement et le Groupe ne peut être certain que ces produits seront homologués par les autorités réglementaires compétentes ni que leur commercialisation sera couronnée de succès.
- Le Groupe dépend de tiers pour développer et commercialiser certains de ses produits, ce qui génère ou est susceptible de générer d'importantes redevances à son profit, mais ces tiers pourraient avoir des comportements portant préjudice aux activités du Groupe.
- Les concurrents du Groupe pourraient contrefaire ses brevets ou les contourner par des innovations dans la conception. Pour empêcher la contrefaçon, le Groupe peut engager des poursuites en contrefaçon qui sont onéreuses et consommatrices de temps. Il est difficile de contrôler l'usage non autorisé des droits de propriété intellectuelle du Groupe et celui-ci pourrait ne pas être en mesure d'empêcher l'appropriation illicite de ses droits de propriété intellectuelle.
- Le Groupe doit faire face ou est susceptible d'avoir à faire face à la concurrence (i) des produits génériques, (ii) de produits qui, bien que n'étant pas strictement identiques aux produits du Groupe ou n'ayant pas démontré leur bioéquivalence, obtiennent une autorisation de mise sur le marché pour des indications similaires à celles des produits du Groupe en vertu de la procédure réglementaire dite par référence bibliographique (usage médical bien établi) et ce avant l'expiration des brevets couvrant les produits qu'il exploite, notamment Tanakan® et (iii) des produits vendus pour des usages non autorisés à l'expiration de la période de protection dont bénéficient les produits du Groupe et ceux de ses concurrents en vertu du droit des brevets. Une telle éventualité pourrait entraîner pour le Groupe une perte de part de marché qui pourrait affecter le maintien de son niveau actuel de croissance de chiffre d'affaires ou de rentabilité. Pour éviter une telle éventualité ou en diminuer les conséquences, le Groupe pourrait initier des actions judiciaires à l'encontre des contrefacteurs à l'effet de protéger ses droits.

Transaction avec les parties liées intervenues lors du premier semestre 2007

Aucune nouvelle transaction significative avec une partie liée n'a été conclue au cours de la période.

A propos d'Ipsen

Ipsen est un groupe pharmaceutique européen qui commercialise actuellement plus de 20 médicaments et rassemble près de 4 000 collaborateurs dans le monde. La stratégie de développement du Groupe repose sur une complémentarité entre les produits des domaines thérapeutiques ciblés (oncologie, endocrinologie et désordres neuromusculaires), moteurs de sa croissance, et les produits de médecine générale qui contribuent notamment au financement de sa recherche. Cette stratégie est également complétée par une politique active de partenariats. La localisation de ses quatre centres de R&D (Paris, Boston, Barcelone, Londres) lui permet d'être en relation avec les meilleures équipes universitaires et d'accéder à un personnel de grande qualité. En 2006, les dépenses de Recherche et Développement ont atteint 178,3 millions d'euros, soit 20,7 % du chiffre d'affaires consolidé qui s'est élevé à 861,7 millions d'euros. Le produit des activités ordinaires, établis selon les normes IFRS, s'est établi à 945,3 millions d'euros la même année. Près de 700 personnes sont affectées aux activités de R&D, avec pour mission la découverte et le développement de médicaments innovants au service des patients. Les actions Ipsen sont négociées sur le compartiment A du marché Eurolist by Euronext™ (mnémonique : IPN, code ISIN : FR0010259150). Ipsen est membre du SRD (« Système à Règlement Différé ») et fait partie du SBF 250. Le site Internet d'Ipsen est www.ipsen.com.

Avertissement

Les déclarations prospectives et les objectifs contenus dans cette présentation sont basés sur la stratégie et les hypothèses actuelles de la Direction. Ces déclarations et objectifs dépendent de risques connus ou non, et d'éléments aléatoires qui peuvent entraîner une divergence significative entre les résultats, performance ou événements effectifs et ceux envisagés dans ce communiqué. En outre, le processus de recherche et développement comprend plusieurs étapes et lors de chaque étape, le risque est important que le Groupe ne parvienne pas à atteindre ses objectifs et qu'il soit conduit à renoncer à poursuivre ses efforts sur un produit dans lequel il a investi des sommes significatives. Ainsi, afin de développer un produit viable sur le plan commercial, le Groupe doit démontrer, par le biais d'essais pré-cliniques puis cliniques, que les molécules sont efficaces et non dangereuses pour les êtres humains. Ainsi, le Groupe ne peut être certain que des résultats favorables obtenus lors des essais pré-cliniques seront confirmés ultérieurement lors des essais cliniques ou que les résultats des essais cliniques seront suffisants pour démontrer le caractère sûr et efficace du produit concerné. Sous réserve des dispositions légales en vigueur, Ipsen ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives ou objectifs visés dans le présent communiqué afin de refléter les changements qui interviendraient sur les événements, situations, hypothèses ou circonstances sur lesquels ces déclarations sont basées. L'activité d'Ipsen est soumise à des facteurs de risques qui sont décrits dans ses documents d'information enregistrés auprès de l'Autorité des marchés financiers.

A propos de Tercica Inc.

Tercica Inc. est une société biopharmaceutique dédiée à l'amélioration de la santé en endocrinologie, établissant des partenariats dans ce domaine pour développer et commercialiser de nouveaux traitements pour les troubles de croissance de l'enfant et de l'adulte et pour les maladies métaboliques chez l'adulte. Pour de plus amples informations sur Tercica, merci de consulter www.tercica.com

Pour plus d'information :

Didier Véron, Directeur des Affaires Publiques et de la Communication

Tél. : +33 (0)1 44 30 42 38 – Fax : +33 (0)1 44 30 42 04

e-mail : didier.veron@ipsen.com

David Schilansky, Directeur des Relations Investisseurs

Tél. : +33 (0)1 44 30 43 31 – Fax : +33 (0)1 44 30 43 21

e-mail : david.schilansky@ipsen.com